

D E C R E T N° 61/051

portant agrément de la Société DIAMOND DISTRIBUTORS
comme Bureau d'Achat, d'importation et d'exportation
du diamant et de l'or.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, PRESIDENT DU GOUVERNEMENT

- SUR le Rapport du MINISTRE des Travaux Publics, des Transports et des Mines.
- VU la Constitution du 16 Février 1959 de la République Centrafricaine, modifiée par la loi constitutionnelle 60/163 du 12 Décembre 1960.
- VU le Décret 60/152 du 17 Août 1960 portant composition du Gouvernement de la République Centrafricaine et désignation de ses membres, modifié par le décret 61/003 du 2 Janvier 1961.
- VU la Loi 60/148 du 28 Mai 1960 relative à la répression des fraudes sur l'or et les pierres précieuses et son décret d'application.
- VU la Loi 60/196 du 17 Janvier 1961 portant création d'un régime spécial pour l'exploitation et la commercialisation de l'or et du diamant en R.C.A.
- VU le Décret n° 61/049 du 10-3-61 portant certaines dispositions d'application de la loi 60/196.
- VU la Demande présentée le 2 Novembre 1960 par Mr. A.E. JOLIS Président de la DIAMOND DISTRIBUTORS.

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.- Conformément aux dispositions de l'article 1° du décret du 10 Mars 61 n° 61/049 la Société DIAMOND DISTRIBUTORS est agréée comme Bureau d'Achat d'importation et d'exportation pour l'or et le diamant en République Centrafricaine.

Article 2.- Ce Bureau d'Achat aura un caractère forain et son Bureau Central sera à Bangui.

Article 3.- La DIAMOND DISTRIBUTORS est soumise aux conditions du cahier des charges prévu par le décret.

Article 4.- Le présent décret sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Bangui, le 21 Mars 1961

Par Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
PRESIDENT DU GOUVERNEMENT


D. DACKO

AMPLIATIONS :

- S.G.G..... 1
- Ministère Finances 1
- Ministère Intérieur
- (Collectivité Rurale) 1
- Ministère TP/MINES 1
- Gendarmerie 1
- Douanes 1
- Sûreté Nationale 1
- Procureur Bangui 1
- Berbérati 1

Par le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE,
PRESIDENT DU GOUVERNEMENT

M. BAPOYO 